



Réseau **BIO** de  
Provence • Alpes • Côte d'Azur

COMMUNIQUÉ  
Le 17 février 2016

## Christian ESTROSI annonce l'obtention d'une rallonge budgétaire de 125 M€ sur les fonds FEADER :

- Si cette information se confirme, c'est une très bonne nouvelle pour notre agriculture régionale ;
- Et une réelle opportunité pour abonder les enveloppes budgétaires dédiées aux aides aux agriculteurs biologiques de Provence Alpes Côte d'Azur.

A l'issue de de leur déplacement à Bruxelles les 10 et 11 février 2016, le Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, M. Christian ESTROSI et son 1<sup>er</sup> Vice-Président, M. Renaud MUSELIER annoncent avoir obtenu une rallonge budgétaire de 125 M€ sur le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)<sup>1</sup>. Nous saluons cette initiative qui permettra d'apporter une aide bienvenue à notre agriculture régionale relativement peu soutenue par les aides de la Politique Agricole Commune comparativement à celle d'autres régions.

### Quelle utilisation sera faite de ces nouveaux crédits ?

Alors que le programme national « Ambition Bio 2017 » et sa déclinaison régionale, issue d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs de la profession agricole, fixent des objectifs précis de développement des surfaces en agriculture biologique, il convient de rappeler les choix fait par l'ancienne majorité dans le cadre de l'enveloppe FEADER contrainte initialement octroyée à la Région. Ces choix ont notamment conduit à la suppression de l'aide à la certification bio en 2014, à la quasi disparition de l'aide au maintien en agriculture biologique en 2015, et à la réservation d'une enveloppe dédiée à l'aide à la conversion en agriculture biologique très largement inférieure aux besoins. Au final, **l'agriculture biologique est particulièrement pénalisée par les arbitrages réalisés dans le Programme de Développement Rural de Provence Alpes Côte d'Azur pour la période 2015-2020 et de nombreux producteurs se questionnent sur leur maintien en bio dans les années à venir ou sur leur conversion prochaine.**

Alors que le monde agricole traverse une crise sans précédent, force est pourtant de constater que ce ne sont pas les producteurs en agriculture biologique qui sont aujourd'hui dans la rue. Les acteurs de ce mode de production ont en effet su développer de nouveaux modes de commercialisation et de distribution pour organiser des filières moins dépendantes de la grande distribution et moins soumises à la concurrence internationale. **L'agriculture biologique présente une alternative crédible à l'impasse dans laquelle notre agriculture a été engagée ainsi qu'une véritable opportunité économique et un gisement d'emploi pour notre région** où elle est pratiquée par environ 2800 agriculteurs sur près de 16% des surfaces agricoles. Rappelons que sur la base des données du

<sup>1</sup> Source : La Provence , 11 février 2016 : <http://www.laprovence.com/article/actualites/3797265/le-rendez-vous-a-deux-cents-millions-deuros-destrosi.html>

recensement général agricole de 2010, les fermes bio emploient en moyenne 77% de main d'œuvre en plus que les fermes conventionnelles.<sup>2</sup> Il est urgent d'innover et d'expérimenter, dans des projets alimentaires territoriaux, entre les producteurs, les autres acteurs économiques, les élus, les consommateurs pour un partage équitable de la valeur ajoutée. Cette «nouvelle économie» agro-alimentaire suppose de nouveaux rapports sociaux entre les acteurs, y compris la grande distribution qui peut, parfois, contractualiser sur ces bases en soutenant les filières et permettre à des agriculteurs de bien vivre de leurs productions.

**Monsieur le Président de Région, nous demandons qu'une partie de ces fonds FEADER soient affectés aux aides aux producteurs en agriculture biologique afin de pouvoir abonder l'enveloppe prévue pour les aides à la conversion à la hauteur des besoins et remettre en place une aide au maintien comme cela est le cas dans les autres régions.** Ces aides rémunèrent les services environnementaux et sociaux apportés par les producteurs en agriculture biologique (protection de l'eau, de l'air, des sols, de la biodiversité cultivée et sauvage), les coûts évités pour la collectivité (dépollution, santé,..), ainsi que la création d'emploi et de valeur ajoutée sur les territoires. **Le réseau des producteurs bio de Provence Alpes Côte d'Azur met à votre disposition son expertise pour estimer précisément les besoins et étudier les modalités de mises en œuvre.**

Monsieur le Président de Région, cette enveloppe supplémentaire vous offre l'opportunité de remettre en place une aide au maintien pour les parcelles conduites en agriculture biologique, aide dont vous dénonciez la suppression dans votre courrier au Ministre de l'Agriculture en juin 2015 puis lors de votre campagne électorale pour les Régionales 2015.<sup>3</sup>

Monsieur le Président de Région, les agriculteurs biologiques de Provence Alpes Côte d'Azur ont bien entendus vos engagements de campagne, ils attendent désormais de vous des actes concrets.

#### **Contacts presse :**

- Marie MAURAGE, Présidente : 06 07 27 40 59 – [marie.maurage@orange.fr](mailto:marie.maurage@orange.fr)
- Christophe BAUVINEAU, Directeur : 04 90 84 43 60 - [christophe.bauvineau@bio-provence.org](mailto:christophe.bauvineau@bio-provence.org)
- Kristell GOUILLOU, Chargée de communication : 04 90 84 43 65 – [kristell.gouillou@bio-provence.org](mailto:kristell.gouillou@bio-provence.org)

---

<sup>2</sup> Source : Agreste recensement agricole 2010.

<sup>3</sup> Sources :

- <http://www.christian-estrosi.com/2015/09/21/les-propositions-de-christian-estrosi-pour-lagriculture/>
- Site de la radio Alpes 1 : [http://alpesdusud.alpes1.com/infos/infos-locales?view=info&id\\_news=34673](http://alpesdusud.alpes1.com/infos/infos-locales?view=info&id_news=34673)
- Vidéo « Christian Estrosi face au lecteur de La Provence », à partir de 1h07' : <http://www.laprovence.com/actu/politique-en-direct/3654893/suivez-en-direct-video-christian-estrosi-face-aux-lecteurs-de-la-provence.html>